

Christian JARLES

- **Présentation de la commission C.E.A.C.R**

Monsieur René FAVRE, président de la SCB et membre de droit de cette commission.
Monsieur Christian JARLES, président de la C.E.A.C.R
Monsieur Roger NOURY, vice président et secrétaire
Monsieur Lucien COHET, vice président
Monsieur Didier GAGNAIRE responsable chien visiteur
Monsieur Philippe WATTECAMPS responsable Agility.

Support site WEB : Christian TILLIER

- **Mot du président de la C.E.A.C.R**

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont élu au comité de la Société Canine de Bourgogne (S.C.B) ainsi que les membres du comité qui me font confiance et m'ont élu à la présidence de la Commission d'Education et d'Activités Cynophiles Régionale (C.E.A.C.R).

Cette commission est chargée de s'occuper sur le plan régional de tous les sujets du ressort et de la compétence de la C.N.E.A.C et de participer à la vulgarisation des différentes activités. Elle n'a aucun pouvoir de décision. Elle est force de propositions auprès de la régionale qui entérine ou non ses propositions.

L'objectif de la commission est de faciliter l'accès à TOUS les pratiquants des activités gérées par la Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles (C.N.E.A.C) au plus haut niveau en mettant en place les structures nécessaires.

Le A de C.E.A.C.R ne signifie pas Agility mais activité. Nous devons donc tout mettre en œuvre pour que les autres activités puissent se développer et c'est une des tâches prioritaire de la commission. Pour les activités autres que l'agility, nous attendons les demandes et suggestions des délégués régionaux formulées au CTR.

La commission compte sur les clubs, notre C.T.R et les délégués régionaux pour réaliser ces objectifs. Des démonstrations ou concours dans le cadre d'expositions permettent de vulgariser les différentes activités.

Le challenge de l'amitié est une possibilité de mettre en situation réelle de concours nos équipes débutantes. Profitons en même si la victoire n'est pas au rendez-vous.

Nous devons normaliser le fonctionnement des deux commissions, CUR et CEACR, pour utiliser au mieux les ressources mises à notre disposition par la régionale, étudier les besoins en formation pour inscrire les stages au calendrier, et organiser des réunions communes. Il faut absolument que les deux commissions travaillent de concert, dans l'intérêt du chien qui est notre passion commune au-delà des activités pratiquées. Une première réunion commune a eu lieu le 11 août au club d'AUXERRE que nous remercions pour le prêt de ses installations.

Pour mémoire, l'agility a connu un bel essor grâce aux clubs d'utilisation qui ont mis à disposition de leurs adhérents les agrès nécessaires.

Le CEACS

- Equivalent du CSAU, il n'est pas réservé aux agilitistes. Tous les adhérents peuvent le passer pour valoriser le travail d'obéissance qu'ils ont accompli sur leurs chiens. Inscrire les dates au calendrier ou avertir le CTR de leur organisation qui diffusera auprès des clubs, certains pouvant en avoir besoin.

Concours

- Respecter le cahier des charges de l'organisation d'un concours. Ce document est disponible sur le site de la CNEAC. On rencontre souvent des problèmes d'agrès, de structures et de respect d'accueil des juges.
- Pour les inscriptions dans les concours il faut que les Présidents de club apportent toute leur vigilance avant d'apposer leurs signatures. Certains concurrents s'inscrivent à plusieurs concours à la même date et annulent au dernier moment ce qui dans certaines disciplines pénalise les concurrents qui sont sur liste d'attente.
- Rappels : Prévenir la CNEA.C et le CTR lorsqu'un concurrent s'inscrit à un concours et se désengage sans raison valable ou s'inscrit à plusieurs concours.
- Il n'y a aucune obligation de rembourser les concurrents qui se sont engagés avant ou après la date de clôture.
- Chaque club ayant une feuille d'engagement différente, il n'y a aucune obligation d'accepter la feuille d'engagement d'un autre club si cela est mentionné sur le courrier d'accompagnement ou sur la feuille.
- Concernant la mise en place du calendrier chaque année, libérer en priorité les dates des clubs qui organisent plusieurs concours afin que les nouveaux clubs puissent avoir des dates libres.
- Pour doter mieux nos finalistes, la CEACR envisage un concours. Les clubs pouvant l'organiser doivent se faire connaître. Cahier des charges :
 - Demander, lors de la réunion pour le calendrier, à un club la possibilité de mettre à disposition sa structure terrain, hommes, obstacles. Les engagements sont réglés par chèque au club organisateur qui reverse la totalité à la régionale. Chaque club apporte des coupes pour les récompenses cela évite de grever les entrées d'argent.

Demander à des juges de la régionale (le moins loin possible) de juger. Les juges sont payés mais peuvent reverser le montant réglé à la régionale sous forme de donation.

Le club organisateur se dévoue à la régionale. Toutes les recettes buvettes, enveloppes etc. sont au profit du club organisateur.

Toutes les dépenses sont déduites des recettes engagements.

Grandes finales 2012

Félicitations à :

- Bernard CHAROLLES - 3^{ème} de la coupe de France à PANAZOL (9 et 10 juin) en catégorie B avec TOPANKA Pumi - Classe seniors.
- Michel DETILLEUX du club de JOIGNY – 2^{ème} du grand prix de France à Sablé Sur Sarthe (7 et 8 juillet) en catégorie A CHIPIE MISS CHIPIE Caniche Nain - Classe seniors
- Lucas WATTECAMPS – 3^{ème} du grand prix de France à Sablé Sur Sarthe (7 et 8 juillet) en catégorie A avec BILOUTE terrier Jack Russel - Classe juniors.

Dates butoirs pour le championnat Régional et les sélectifs

Calendrier conventionnel C.N.E.A.C

- 1er WE de mai Championnat Régional
- 1er WE de juin Sélectif Grand Prix de France
- 3ème WE de juin Sélectif du Trophée par équipes

Grandes finales 2013

Une dotation T-shirts est faite par la régionale. Le jour du sélectif, le CTR notera les tailles des finalistes. Un jeu de T-shirts lui sera remis pour l'essayage. Nous faisons appel à l'imagination des clubs pour d'autres dotations.

Calendrier conventionnel C.N.E.A.C

- Premier WE de juin : Championnat de France agility de la SCC : 1^{er} et 2 juin 2013 à Auch. Cette date est la même que celle du championnat de France de races à Marseille, mail de monsieur Jean-Claude METANS du 10/10/2012. Faire un mail à monsieur Jean-Claude METANS pour demander confirmation, aucun concours ne devant avoir lieu le jour du championnat de France des races.
- Premier We de juillet : Grand Prix de France de la SCC 13 et 14 juillet 2013 organisé par le club de Saint Romain de Colbosc en Normandie.
- Second WE d'Août : Trophée par équipes de la SCC les 10 et 11 août 2013 à MONTELIMAR.

Prévisions pour 2013

- Championnat de France de la SCC en Pyrénées Gascogne à AUCH les 1 et 2 juin. En même temps le championnat de France des chiens de races se déroule à Marseille. Monsieur FAVRE demande au président de la C.E.A.C.R de prendre contact avec Monsieur METANS, président de la C.N.E.A.C, pour lui signaler le chevauchement de ces deux manifestations. La date du championnat de France de races devait avoir lieu à MACON les 6 et 7 juillet puis déplacé à MARSEILLE aux mêmes dates puis à MARSEILLE les 1 et 2 juin.

Le Grand Prix de France – Prévu les 13 et 14 juillet. les coordonnées du site où se déroulera la finale sont les suivantes :
CHATEAU DE GROMESNIL
PARC ECO NORMANDIE
76430 SAINT ROMAIN DE COLBOSC

- Le Trophée par équipes en Rhône Alpes à MONTELIMAR les 10 et 11 août.
- Le championnat de France des jeunes conducteurs est prévu le 2 novembre.
- **RAPPEL** : l'organisation passe par l'approbation du Comité de la régionale. Un président de club ne peut pas s'engager sans que sa régionale ait donné son aval

Les dates de finales des autres activités seront communiquées plus tard, la CNEAC n'ayant pas donné de dates.

NB : TOUS les clubs peuvent organiser une grande finale après accord de la Canine Régionale. Le cahier des charges est en ligne sur le site web de la CNEAC. Les frais du staff de la SCC (kilomètres, restauration et hôtellerie) sont **ENTIEREMENT pris en compte par la SCC et ne coûtent rien aux clubs.**

Site Internet CEACR : bilan et perspectives

Christian TILLIER, a fourni les informations suivantes :

BILAN Fréquentation :

- 30 % d'évolution sur un an tant en connexions qu'en pages lues.
- Fréquenté par près de 80 % d'habitues.
- Très forte progression du site : le vocable CEACR est maintenant connu.

Points forts :

- Remontée d'informations par les clubs.
- Collaboration régulière de 8 photographes.
- Site clair, accessible avec une identité visuelle reconnue.
- Collaboration des juges pour publication des parcours (100 % des parcours posés en Bourgogne sont en ligne). 20200 parcours recherchés.
- Collaboration des secrétariats informatiques pour publication sur le site. 27000 résultats de concours téléchargés.
- 83 % des bourguignons ont au moins un reportage vidéo sur le site. 57200 vidéos individuelles ont été visionnées.
- Le contenu suffisamment détaillé pour les gens qui cherchent à éduquer leurs chiens.
- Calendriers des concours chargés 2700 fois.
- Simplification de la présentation des résultats.
- Archives en ligne.
- Recherche simplifiée des parcours selon les critères juge/épreuve/date/lieu.

- Sur un an glissant, du 1er sept 2011 au 1er sept 2012 :
~63300 visites, soit ~172/jour et 369000 pages vues soit ~1000/jour
En août 2012 :
~7050 visites, soit 220/jour et ~36000 pages vues soit 1100/jour
Fréquentations maximales en 2012 :
404 visites le 2 août
5484 pages vues le 4 juillet
Globalement la fréquentation a augmenté de 50% d'une année sur l'autre et le nombre global des pages vues de 25%.
Chiffres à comparer avec le bilan 2011 qui est visible sur le site à l'adresse : <http://www.ceacr-bourgogne.fr/utilitaires/frequentation/index.html>

PERSPECTIVES

3 logiciels ont été achetés par la SCB chez "Web to date" afin que TOUS les sites soient gérés de manière identique. Seul le site de la CEACR a été développé avec ce logiciel.

- Regroupement des deux sites CEACR ET CUR :
 - Quatre entrées sur le Site : la SCB, la CUR, la CEACR et la commission chasse. Le site CEACR est hébergé chez OVH (hébergeur français) le coût est minime ~30€ à l'année pour 25Go
 - Mise en ligne l'organigramme de la CUR, photos et résultats. Pour ces derniers points faire appel aux clubs, seule façon de faire vivre le site.
 - Mise en ligne l'organigramme de la CEACR.
 - Indiquer sur le site les coordonnées des présidents de Clubs et les activités pratiquées.

- Reprendre du site de la CUR le nom, les coordonnées et les rôles des délégués et CTR. Cette reprise ne peut être que manuel, le logiciel exploité par la CUR ne permettant pas de conversion.
- Indiquer sur le site de la CEACR le nom, les coordonnées et les rôles des délégués et CTR
- Compléter pour les clubs l'adresse des terrains d'entraînement. A cet effet il sera remis lors de la prochaine réunion CUR un document à renseigner.
- Envisager la description de chaque discipline ainsi que des explications sur les disciplines afin d'être le plus clair possible pour les utilisateurs
- Le calendrier
- Les résultats de concours avec photos.
- Feuilles d'engagement aux concours (CUR et CEACR) en ligne
- Moteur de recherche
- Obtenir en moyenne annuelle 200 connexions par jour .
- Meilleure couverture photos et vidéos en trouvant de nouveaux collaborateurs.

Une réunion réunissant la CUR et la CEACR doit être programmée pour faire une proposition à la SCB.

Didier GAGNAIRE - Excusé

- 19 licences en fin 2012
- Première Réunion de travail le 05/05/2012 (PV joint)
- Réunion de travail en décembre (date à définir)
- Prévision pour 2013: Stage de Formation les 31/08 et 01/09/2013.
- Réunion de travail: deux dans l'année.

Dominique BARBON

A renseigné les fiches des clubs sur le site de la C.N.E.A.C avec en support monsieur DEMETRI, du groupe de travail informatique de la C.N.E.A.C, qui a été particulièrement désagréable. Les responsables de clubs doivent vérifier si tous les renseignements sont corrects et signaler toute erreur à madame BARBON. C'est un travail supplémentaire donné au CTR et nous devons y apporter toute l'attention possible.

- Point sur les licences 2012.
 - ✓ 327 cartes de base : stages + formations
 - ✓ 54 licences conducteurs en agility
 - ✓ 257 licences en agility
 - ✓ 10 licences cross canin (contre 4 en 2011)
 - ✓ 17 licences Fly Ball (contre 9 en 2011)
 - ✓ 4 licences obérythmée (contre 9 en 2011)
 - ✓ 19 licences chiens visiteurs
 - ✓ Pas de licence en attelage

- Calendrier 2013 et préparation 2014.
 - ✓ Le calendrier peut être envoyé à la CNEAC. Pour 2014 il serait bon que le calendrier soit arrêté en juin.
 - ✓ Le championnat régional d'agility 2014 se fera à MAGNY sur TILLE
 - ✓ Le sélectif GPF agility 2014 se fera à CHÂTENROY LE ROYAL

Merci aux clubs de LOUHANS et CHALLUY qui s'étaient proposés pour l'organisation du championnat régional 2014.

Merci au club AOC LE CREUSOT qui s'était proposé pour l'organisation du sélectif grand prix de France 2014.

La proposition des ces clubs sera réexaminée pour le calendrier 2015.

Stages de formation 2013 grille commune avec la CUR : à envoyer à madame Monique NOURY, présidente de la CUR, pour diffusion aux clubs. Si des stages n'apparaissent pas sur cette grille, les clubs doivent les rajouter.

Questions diverses :

Monsieur Bernard CHAROLLES demande s'il doit continuer à préparer la proposition de la régionale pour le championnat de France des jeunes conducteurs 2013 qui devrait avoir lieu au Creusot. L'accord de la régionale ayant été donné à la dernière réunion de comité de la SCB, monsieur CHAROLLES peut continuer la démarche.